

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 16 mars 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-12**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 16 mars 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 6 mars 2026.

Point de l'ordre du jour :

3.2. Propositions de la commission des moyens du 6 mars 2026

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis de la commission des moyens du 6 mars 2026,

Exposé de la décision :

Outre l'exécution budgétaire et le compte financier 2025, le conseil d'administration doit approuver les autres propositions de la commission des moyens (tarifs, don).

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission des moyens du 6 mars 2026, conformément aux avis et pièces joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 24	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 6	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 30	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièces jointes :

- avis et pièces de la commission des moyens du 6 mars 2026.

Fait à Tours,